

gène constitutionnelle, telle que celle où des fragments osseux (32a, b) ont pénétré dans la cavité articulaire, celle avec renversement d'un ou de plusieurs fragments, celle avec déplacement très irrégulier (33a, b, c), etc.

8. Dans les fractures survenant chez des individus ayant subi une amputation de l'autre extrémité inférieure. Il est de grande importance que ces individus possèdent une intégrité fonctionnelle absolue du membre restant.

9. Dans les fractures survenant chez des individus dont l'autre genou est infirme, ainsi que dans le cas rapporté par Mayer (33b).

Chez cette malade, on avait réséqué dans son jeune âge, le genou gauche. A l'âge de 35 ans, elle fracture sa rotule droite. Mayer pratique le cerclage, coapte les fragments et obtient un résultat "très satisfaisant".

10. Dans les fractures survenant chez tout individu qui ayant subi une amputation partielle de la jambe, peut, pour la flexion et l'extension d'une jambe artificielle, tirer bénéfice d'une intégrité absolue de l'appareil extenseur de la jambe. Dans un cas rapporté par Charters (34), le tiers inférieur de la jambe avait été amputé. Deux mois après, le malade, en se promenant, à l'aide de béquilles, tombe et se fracture la rotule de la même extrémité. On pratiqua la suture osseuse. Le rétablissement des fonctions articulaires fut complet.

11. Dans les fractures bilatérales simultanées ou successives. Le mauvais fonctionnement d'un genou constitue une grande gène, celui des deux genoux constitue une infirmité très grave. Dans les fractures bilatérales, il est raisonnable d'encourir quelques risques afin de transformer un individu presque tout à fait impotent en un sujet valide.

12. Dans les fractures itératives en l'absence de contre-indications.

13. Dans les fractures anciennes accompagnées d'infirmité prononcée si la perte fonctionnelle est attribuable à une ou à plusieurs des conditions suivantes : —

(a) Un cal fibreux étiré.

(b) Une réunion vicieuse empêchant mécaniquement le bon fonctionnement du genou.

(c) Une absence complète d'union.